

Après deux mois de grève, les soignantes de Tarbes parviennent à leurs fins

PAR EMMANUEL RIONDÉ
ARTICLE PUBLIÉ LE JEUDI 12 JANVIER 2017

Un protocole d'accord de fin de grève a été validé par les grévistes de la polyclinique de l'Ormeau, à Tarbes. Un dénouement heureux pour un personnel en lutte qui, grâce au soutien de la population, a finalement réussi à convaincre la direction.

C'est finalement la cinquième mouture qui aura été la bonne. Les salarié-e-s (en grande majorité des femmes) de la polyclinique de l'Ormeau à Tarbes (Hautes-Pyrénées) ont voté ce matin à l'unanimité la fin de la grève. Le protocole d'accord met fin à **une lutte qui aura duré 64 jours** et opposé la direction de la clinique, propriété du groupe MédiPôle Partenaires, lui-même dans les mains d'un fonds d'investissement anglo-saxon, au personnel soignant en lutte pour la revalorisation des salaires et l'amélioration des conditions de travail. Au terme de cet accord, la rémunération annuelle garantie (RAG) passe de 5,7 % à 8,33 % et il est prévu qu'une « prime annuelle pérenne d'un montant de 700 € brut » soit désormais versée à chaque salarié, à temps plein comme à temps partiel.

Par ailleurs, les grévistes obtiennent gain de cause sur quasiment tous les points concernant les conditions de travail : réaffectation des salariés «sur la base d'un planning fixe pour une durée minimale de trois mois » en cas de fermeture de service ; travail effectif de 33 h 60 centièmes rémunérées 35 heures pour les salariés de nuit ; maintien des agents de services hospitaliers (ASH) «dans les équipes soignantes et concourant aux soins» ; maintien d'un accueil physique sur les deux sites de la polyclinique. Des points, parmi d'autres,

sur lesquels l'enjeu était souvent plus de «*préserver des acquis*» que d'obtenir des gains, explique Laurence Charroy, déléguée syndicale (CGT) du personnel.



La mobilisation des "L'Ormeau", le 3 janvier dernier. © Emmanuel Riondé

En définitive, mis à part le rehaussement de trois points indiciaires, passé à la trappe, et la prime annuelle, dont le montant est un peu moins élevé qu'espéré, les grévistes sortent la tête haute de ce mouvement social. Mais il leur aura fallu se battre jusqu'au bout. Jeudi, la direction avait assuré dans un communiqué «*accepter l'intégralité des propositions formulées par le médiateur* », pourtant rejetées le 26 décembre, et invitait à «*une reprise du travail*». Une «*manœuvre dilatoire*», selon la CGT, qui, avec les grévistes, exigeait «*un protocole de fin de conflit en bonne et due forme* ».

Après un long week-end ponctué par les AG, les réunions et les allers-retours des versions successivement amendées du protocole, c'est donc chose faite depuis ce matin. «*C'est une grande victoire, se félicitait ce midi Laurence Charroy, jointe au téléphone. La victoire de la dignité et un sentiment de fierté d'avoir réussi à rester solidaires tout au long du mouvement, jusqu'à contraindre un grand groupe à céder bien au-delà de ce qu'il escomptait.*»

Les soignantes de l'Ormeau vont reprendre le travail dès jeudi. Elles sont désormais nanties d'une expérience de lutte, première du genre pour beaucoup d'entre elles, qui pourrait rapidement s'avérer utile : à l'horizon se profile déjà la fusion des groupes MédiPôle Partenaires et Elsan, respectivement numéros 3 et 2 du secteur de la santé privée en France. Le genre de noces qui réserve rarement de bonnes surprises aux salariés.

Directeur de la publication : Edwy Plenel

Directeur éditorial : François Bonnet

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 28 501,20€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, Thierry Wilhelm. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

Courriel : contact@mediapart.fr

Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08

Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 90

Propriétaire, éditeur, imprimeur : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 28 501,20€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.